L'emballage fait partie intégrante du quotidien des consommateurs/utilisateurs, celui-ci apporte des services tant dans la protection du produit, que dans la mise à disposition de son contenu, sa préservation, l'information et l'usage du produit emballé.

L'emballage évolue dans un contexte réglementaire qui a fait récemment l'objet de transformations importantes aux niveaux européen et français. En effet, l'année 2021 marque un tournant pour l'économie circulaire, entre évolutions réglementaires et attentes environnementales des consommateurs, il est nécessaire de préparer l'avenir en réduisant l'impact environnemental et l'empreinte écologique des emballages.

# **+** L

## Les avantages



Une amélioration de l'image de l'entreprise pour conserver l'adhésion du consommateur.



Un accompagnement personnalisé.



Réduction des impacts environnementaux.

#### **NOS SERVICES:**

#### 1. ACCOMPAGNEMENT:

À la mise en application de la loi AGEC concernant la disparition du plastique à usage unique d'ici 2040 notamment du décret 3R qui donne les objectifs à atteindre pour la période 2021-2025

#### 2. DÉFINITION:

Nous vous accompagnons à la définition des cahiers des charges des produits d'emballage ainsi qu'à la recherche et aux tests des solutions de substitution

#### 3. IDÉNTIFICATION:

Nous identifions et comparons vos potentiels nouveaux partenaires afin d'obtenir le meilleur rapport entre qualité, prix, et délais de production

### **Votre interlocuteur**



**Justine GATEAUX** 

Chef de projet

Tél : 03.83.44.08.79 | 06.73.01.24.80 Email : justine.gateaux@iaa-lorraine.fr